



## **Les Notions de la Corpo**

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Iris de Laporte, Apolline Thevaux, Pauline Deslandes et Erykah Il

➤ **Comment valider votre année ? Pour les L1 :**

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

**Attention** : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

**Attention**, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.



# HISTOIRE DU DROIT DES PERSONNES ET DES BIENS

## Les biens publics divins

Les biens publics proviennent des personnes de droit public et en dépendent. Ces biens sont respectés par la collectivité, tout comme celle-ci respecte leurs détenteurs.

Les biens publics comme l'air et l'eau par exemple, constituent un patrimoine précieux. Toutefois, la nature de ce patrimoine ainsi que ses destinataires sont très variées. On peut distinguer les biens divins ou humains. En ce qui concerne les dieux, ceux-ci s'attribuent comme patrimoine la totalité de l'univers, et en particulier le ciel et la terre, constituant le patrimoine originel, relaté dans la *Genèse*.

Tout d'abord, le domaine céleste est considéré depuis l'Antiquité comme la première résidence des dieux. Les philosophes de l'antiquité, principalement chez les romains, ont étudié le ciel et y ont vu de nombreux présages.

L'attrait du ciel se voit aussi dans l'art, avec par exemple une fresque du peintre Raphael de 1512, représentant Platon et Aristote. Platon y est associé au ciel, qu'il appelle le « Monde des idées » et Aristote y est associé à la terre, à la matérialité.

Platon a utilisé le ciel dans une de ses nombreuses démonstrations, avec une paroi d'une caverne, que les hommes qui y sont enfermés prennent pour le ciel. Sur cette paroi est projetée l'ombre des choses et les hommes ne connaissent le monde que par ces ombres projetées sur ce qu'ils pensent être le ciel. Le philosophe est celui qui se dirige vers l'entrée de la caverne pour comprendre le monde. Il sait que le ciel n'est que la voûte d'une caverne qui sert de support à une lecture des choses rendant donc le domaine céleste utile. Aristote, quant à lui, représente la terre mais il est également l'auteur d'un traité sur le ciel où il évoque la perfection de l'univers que lui inspire le ciel. Aristote aboutit à la conclusion que les mouvements des astres vivants reproduisent les comportements observés dans les êtres vivants sur Terre.

Le ciel peut aussi servir à observer les présages. Leur observation est à la charge du grand pontife à Rome, faisant le lien entre le monde des hommes et celui des dieux. Le grand pontife a un droit d'hospice, *au spicium*, exprimant le pouvoir d'entrer en relation avec les dieux, ce qui peut se faire en regardant le ciel ou les oiseaux. Les phénomènes météorologiques peuvent également être considérés comme des manifestations divines, notamment les orages ou la foudre. Ce droit d'hospice doit être mis en œuvre avant toute décision publique pour vérifier que les dieux ont bien donné leur accord. Ce droit permet également le commandement et donc le pouvoir d'*imperium*.

Les divinités exercent également une influence sur le temps, particulièrement pour les jours ou les semaines. Le jour serait le bien céleste par excellence, étant défini par le mouvement du soleil.

De plus, les mots « jour » et « divinité » sont liés. La notion de Dieu est *deiwos* en indo-européen, pouvant se traduire par lumineux ou céleste. Ce terme a donné en latin *deus* signifiant dieu, mais aussi *dies* signifiant jour. De plus, le grand pontife contrôle le calendrier, qui est une fonction religieuse et juridique, et il fixe les jours fastes et les jours néfastes, c'est à dire les jours où il est possible de plaider - autrement dit d'invoquer le droit divin - et les jours où il n'est pas possible de plaider. On retrouve dans les noms français des jours la racine « di », les jours de la semaine font donc tous référence à un dieu.

La semaine est en effet en relation avec les sept corps divinisés du ciel : le soleil, la lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. On retrouve chez les romains à partir du règne d'Auguste : lundi jour de lune, mardi jour de Mars, mercredi jour de Mercure, jeudi jour de Jupiter, vendredi jour de Vénus, samedi jour de Saturne et le dernier jour est dédié au soleil (par exemple Sunday en anglais). Le mot dimanche vient de « *dominus* » voulant dire seigneur, car c'est un jour qui lui est consacré depuis le concile de Nicée de 325.



Il faut ensuite considérer le domaine terrestre, qui devrait logiquement appartenir à l'Homme, toutefois Dieu dit dans la Bible « la terre est à moi et vous n'êtes chez moi que des étrangers et des hôtes ».

L'adjectif « *spanda* » qualifie les divinités qui s'incarnent dans les éléments comme la terre et l'eau. L'utilisation de l'adjectif évoque une force surnaturelle qui a la propriété d'accroître et de d'augmenter. L'adjectif s'applique à la terre qui a la vertu du développement et génère la vie. Par exemple, Dieu a créé l'homme avec la terre. De plus, Adam tient son nom de la couleur de la terre car *adam* signifie rouge. Enfin, la relation de l'homme à la terre est flagrante dans les mots, en effet « terre » se dit *humus*, et « homme » se dit *homo*.

Le bornage de la terre est également une procédure que les anciens placent sous l'autorité et la protection des divinités, ceux-ci ayant conscience que la terre a une valeur sacrée. Par exemple les bornes limites en pierre en Mésopotamie anciennes ont une partie enterrée portant des mentions du nom des parties et des causes contractuelles qui imposent aux parties de respecter ces limites et ces bornes. Si elles ne le font pas, des malédictions sont prévues, montrant donc que ces pierres ont un rapport avec les divinités. De plus, ces pierres ont un double qui est déposé dans un temple restant donc sous la protection divine. L'acquisition de la propriété est par conséquent également sous la protection des dieux.

L'espace délimité peut toutefois s'agrandir, notamment par le biais de l'eau, qui peut prolonger le domaine terrestre ou le servir.

Dans certaines civilisations où la terre est pauvre, le fleuve va porter à lui seul toutes les qualités attendues normalement de la terre, ce qui est le cas du Nil.

Ce fleuve connaît dans l'année 3 périodes qui rythment la vie de la population :

- Vers la fin juillet il inonde les terres cultivables ne laissant émerger que les villes.
- Vers fin novembre commence la décrue, découvrant la terre fertilisée et permettant aux semences d'avoir lieu.
- Vers fin mars les canaux et les fosses sont restaurés pour l'irrigation, c'est donc l'étiage qui commence et permet le développement des cultures.

On retrouve également le rôle des fleuves en Mésopotamie ancienne, celle-ci s'étant développée entre deux fleuves : le Tigre et l'Euphrate, voies fluviales lui ayant facilité le commerce et l'essor économique.

Le fleuve peut aussi être une délimitation d'espace. Par exemple le Styx, fleuve des enfers dans la mythologie grecque, séparant le monde terrestre des enfers.

De même, la mer pour les anciens, borde la terre et constitue la limite du monde et même parfois un danger. La mer n'éveille pas un grand intérêt chez les civilisations anciennes malgré leurs relations commerciales. Homère est l'un des seuls à dépendre les bienfaits de la mer dans l'Iliade et l'Odyssée, disant qu'elle a apporté à la civilisation les échanges maritimes, l'évolution des idées, et même l'abandon des cultes archaïques

Sinon, la mer a un aspect négatif, comme par exemple dans la Bible avec le déluge où elle est rendue hostile et inhospitalière. La mer clôture en effet un monde. Elle finit le patrimoine et conclut le fameux patrimoine des dieux.